

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

EUR 59/007/2005 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 292/05 (EUR 59/006/2005 du 18 novembre 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS / INQUIÉTUDES POUR LA SANTÉ PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

MOLDAVIE

Sergueï Gourgourov (h), 27 ans

Londres, le 15 décembre 2005

Sergueï Gourgourov a été libéré sous caution le 9 décembre par une instance d'appel de Chişinău. Il est tenu de ne pas quitter sa ville de résidence. Sergueï Gourgourov était trop faible pour assister à l'audience : selon certaines sources, sa santé a été gravement affectée par les tortures que lui a infligées la police. Il a été reconduit chez lui sur une civière le jour de l'audience. Le lendemain, Sergueï Gourgourov a subi des examens médicaux aux urgences d'un hôpital de Chişinău, afin de déterminer les soins dont il avait besoin.

L'*Action urgente* lancée par Amnesty International a suscité une grande attention en Moldavie. Les deux avocats chargés du dossier de Sergueï Gourgourov ont participé à une conférence de presse organisée par la section moldave d'Amnesty International le 23 novembre, en présence de journalistes de trois chaînes de télévision, de deux stations de radio et de la presse écrite. Au centre de détention, Sergueï Gourgourov a reçu la visite d'une délégation du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, le 24 novembre, ainsi que celle de procureurs et d'avocats parlementaires (médiateurs) chargés des questions relatives aux droits humains. Il avait été transféré à l'hôpital de la prison de Prunkul, le 2 décembre, mais cet établissement, mal équipé, n'a pas été en mesure de réaliser les tests permettant de déterminer l'étendue de ses blessures.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.

Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme. Le directeur de la section moldave d'Amnesty International s'est rendu au bureau des avocats parlementaires et a pu constater par lui-même qu'un grand nombre de lettres avait été envoyées par des membres du Réseau Actions urgentes.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*